

Toulouse, le 21 décembre 2023

Arrêté n° A20231211 – n°80

**Portant abrogation de l'arrêté n° A20220601-92
et délégation de fonction à Monsieur Pascal BOUREAU**

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Arrête

Article 1 : l'arrêté n° A20220601-92 est abrogé et remplacé par le présent arrêté ;

Article 2 : délégation de fonction est donnée à Monsieur Pascal BOUREAU, dix-septième Vice-Président de Réseau31, à effet d'exercer toutes attributions :

- relatives à la délégation de Madame Martine CROQUETTE en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci,
- relevant de la coopération décentralisée.

Sébastien VINCINI

Président

